



Club de Tir de Neuchâtel-Sports

**A toute personne intéressée par le tir sportif,
nous offrons les prestations suivantes :**

Afin de faciliter la lisibilité du texte, nous avons choisi d'utiliser le genre masculin, mais il va de soi que toutes les fonctions exprimées s'entendent également au féminin.

Initiation

- Quoi : Une séance peut avoir lieu sous la supervision d'un moniteur, selon disponibilité
Qui : L'intéressé vient avec son arme personnelle ou la société peut lui en prêter une
Quand : Lors des séances officielles selon le calendrier
Combien : Les munitions sont à la charge de l'intéressé et la séance d'initiation sera à régler sur place (*le montant de la séance sera défini au printemps 2026, ce point est encore en discussion*)

Si intérêt à persévérer dans le tir sportif, la personne dépose une demande d'admission.

Membres du Club

- Quoi : Entraînements et concours cantonaux, régionaux et suisses divers
Fusil 300m - jeudi
Carabine 50m – lundi
Pistolets 25 et 50m – mercredi
Pistolet 10m – lundi et mercredi
Qui : Encadrement par des entraîneurs FST diplômés C et B ainsi que des membres expérimentés
Quand : D'avril à mi-octobre à Neuchâtel
De mi-octobre à mars, à Peseux
Combien : CHF 120.00 (cotisation annuelle)

Cours Jeunes Tireurs - de 15 à 20 ans

- Quoi : Cours de formation de base au fusil d'ordonnance 300m
Participation à divers concours internes, cantonaux ou régionaux, selon compétences
Qui : Dispensé par des moniteurs de cours de Jeunes Tireurs et des moniteurs de tir
Quand : Divers jeudis et samedis de mars à octobre
Combien : CHF 50.00 (inclus munitions et concours), remboursés si le cours est suivi intégralement

Le détail des jours de cours et d'entraînement est à reprendre des calendriers respectifs.
Consulter à ce sujet l'onglet « Calendriers » de notre site.